

Mode d'emploi

POE'VIES est un concours international de poésie de langue française

- Thème de cette première édition : « L'IMAGE ».
- De forme libre, la seule contrainte est que le poème ne doit pas excéder 16 lignes ou vers.
- Concours anonyme, sans catégorie, ni limite d'âge.
- Participation gratuite.
- Candidatures via le formulaire du site internet www.concourspoevies.com, l'adresse mail concourspoevies@gmail.com ou via l'adresse postale :
La Petite Marie - Concours POE'VIES
Boîte Postale 28
7700 Mouscron (BELGIQUE)

Les étapes du concours

- Du 1er septembre 2020 au 30 octobre 2020 (inclus) : envoi des poèmes par les participants : cachet de la poste ou date d'envoi du mail faisant foi.
- En novembre : Le Comité de lecture opère une première sélection d'environ 100 textes pour le Jury qui attribuera pour chacun des sept prix dénommés ci-dessous, une cote de 3,2,1 points en fonction de leur première, seconde ou troisième place. Les Lauréats de chaque prix seront ceux ayant totalisé le plus de points ; un vote sera effectué en cas d'ex aequo.
- 27 novembre : Proclamation des résultats via le site internet et publication des sept poèmes primés dans le journal partenaire l'Avenir. Les lauréats auront alors le choix de partager eux-même leur poème sur scène, lors de la Remise des Prix du 5 décembre 2020 ou de laisser la lecture à un tiers.
- 5 décembre, 19h30 au Centre Culturel Marius Staquet de Mouscron : Remise des prix et concert avec Florent Richard et Roland Romanelli, qui accompagneront la lecture des poèmes primés avant de proposer leur concert « Le Grand Blond et l'accordéoniste ».

Règlement

- Le concours est anonyme, aussi est-il demandé qu'aucun nom/signé particulier/commentaire ne figure sur la feuille du poème.
- Chaque candidature doit être composée de deux feuilles agrafées (manuscrites ou tapuscrites): Une première avec les coordonnées du/de la participant(e) : Nom, Prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail (si possible). Une seconde feuille avec le poème : Titre du poème, Corps du poème ne devant pas dépasser 16 lignes ou vers.
Dans le cas d'un envoi par mail, il est demandé que le document sous format PDF soit mis en pièce jointe au mail et contienne 2 pages : La première avec les coordonnées du/de la participant(e) : Nom, Prénom, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail. La seconde avec le poème : Titre du poème, Corps du poème ne devant pas dépasser 16 lignes ou vers.
- La participation consiste en l'envoi d'un poème inédit autour du thème de « L'IMAGE », libre de forme, de 16 vers ou lignes maximum. Le poème doit être une création originale et ne peut avoir été primé dans un autre concours. La participation est limitée à un seul poème par candidat. Toute tentative de fraude (double participation, corruption, plagiat, etc.) engendrera la disqualification immédiate du participant.
- Les décisions du comité de lecture comme celles du jury sont sans appel et ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation.
- Par leur participation au concours les candidats acceptent :
 - La publication de leur identité et de leur texte sur le site du concours et les sites des partenaires.
 - La publication dans des journaux régionaux.
 - Leur exploitation, non rémunérée, à des fins pédagogiques et culturelles.
- Toute personne participant à ce concours est réputée connaître le présent règlement et en avoir accepté tous les articles.

Jury

Les membres du jury sont : Marie Den Baës, Félix Radu, Fabian Le Castel, Jacques Hiver, Laurent Harduin, Anthony Leclercq.

Prix

- **PRIX DE LA MUSICALITE** : « Comme le théâtre est fait pour être joué, la poésie est avant tout faite pour être dite. » RAYMOND QUENEAU.
- **PRIX DE L'IMAGINAIRE** : « Qu'est-ce que la poésie ? Une pensée dans une image. » JOHANN WOLFGANG VON GOETHE.
- **PRIX DE L'INGENU** : « Les mots il suffit qu'on les aime pour écrire un poème. » RAYMOND QUENEAU (**Si tu t'imagines, Un poème** 1952).
- **PRIX DE L'HUMOUR** : « Il ne peut guère sortir de bons vers de la cervelle d'un buveur d'eau. » ÉPICCHARME (**Les fragments** - VI^e s. av. J.-C.).
- **PRIX DE L'INEDIT** : « Poète est celui-là qui rompt pour nous avec l'accoutumance. » SAINT-JOHN PERSE.
- **Prix de l'ENGAGEMENT** : « La poésie d'un peuple est l'élément de son progrès. » VICTOR HUGO (**Les Misérables** - 1862).
- **PRIX « COUP DE COEUR »** : « Tout est sujet ; tout relève de l'art ; tout a droit de cité en poésie (...) le poète est libre. » VICTOR HUGO

Chaque prix remporté est assorti d'invitations à la Remise des Prix et son concert du 5 décembre 2020, ainsi que de cadeaux. Ceux-ci seront remis lors de la Remise des Prix.